

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020  
A 20H30 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- I. Appel des présents, mention des excusés et procurations.
- II. Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
- III. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du Vendredi 10 juillet 2020
- IV. Dossiers soumis à délibération
  - **Point 1** - Abrogation de la délibération n°2019/131 du 03 décembre 2019 - Mise à disposition d'un logement rue Terrail Lemoine à Bourbonne les Bains
  - **Point 2** - Retrait des délibérations n°2020/9, n°2020/47 et n°2020/67 portant octroi des indemnités des élus et reprise dans une nouvelle délibération
  - **Point 3** - Décision modificative n°1 au Budget Communal
  - **Point 4** - Décision modificative n°1 au Budget Annexe de l'Eau
  - **Point 5** - Communication du rapport annuel exercice 2018/2019 de délégation de Service Public - Casino de Bourbonne les Bains - Période du 1er Novembre 2018 au 31 Octobre 2019 inclus
  - **Point 6** - Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019
  - **Point 7** - Exonération d'occupation du domaine public - Année 2020
  - **Point 8** - Approbation d'une convention de partenariat entre la Commune de Bourbonne et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Haute-Marne - Diseurs d'Histoires 30ème édition
  - **Point 9** - Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) au 17 rue du Colonel Bénitte à Bourbonne les Bains
  - **Point 10** - Tarification de la taxe de séjour pour la saison 2021
  - **Point 11** - Approbation du projet des rues Amiral Pierre et Vellonne à Bourbonne les Bains
  - **Point 12** - Vente Terrain Zone Industrielle Nord à Bourbonne les Bains

- **Point 13** - Approbation d'une convention entre la Commune de Bourbonne les Bains et la Préfecture de la Haute-Marne relative au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de l'épidémie de COVID-19
- **Point 14** - Mouvements des membres au sein des Commissions Municipales
- **Point 15** - Instauration de la participation de la protection sociale des agents de la Commune de Bourbonne les Bains (stagiaires, titulaires, contrats de droit public et privé)
- **Point 16** - Modification du tableau des effectifs

V. Informations diverses

VI. Questions diverses

A Bourbonne les Bains, le 07 septembre 2020

Le Maire,



André NOIROT